



« Il est bon de suivre sa pente, pourvu que ce soit en montant ».
André Gide

Pour nous joindre !
09 61 50 57 48
04 67 81 30 82
muriestmartial@wanadoo.fr

Editorial

Une nouvelle année, c'est comme une nouvelle journée, une nouvelle heure, une nouvelle page. Le soleil qui se lève un 1^{er} janvier est le même et il est différent : Radieux, miraculeux il nous dit que tout est possible, tout le temps. Alors, nos intentions, nos résolutions doivent être à la hauteur de ce renouveau puisque, en grande partie, elles sont créatives de ce que nous allons vivre.

*Voici nos souhaits pour chacun d'entre vous :
Une belle année, paisible, heureuse, responsable, adoucie.*

Dans ce nouveau journal, en liaison avec la vie de notre communauté de communes, des réflexions sur l'avenir, sur la façon dont nous voulons le construire, en nous respectant mutuellement ainsi que les lieux de vie que nous partageons.

Comment rendre la vie plus belle, plus adaptée chez nous, et c'est un témoignage chaleureux sur Saint Martial, et autour de nous, et c'en est un autre sur Brissac.

Et puis au présent aussi, ce qui s'invite malgré nous dans nos vies. Par un hasard non voulu, il s'agit cette fois ci de l'Afrique, de sa créativité, au travers de deux beaux livres et aussi de ses souffrances et de sa résilience dans un mini-reportage sur les quelques réfugiés installés depuis peu dans la région. Enfin la nature, au travers des abeilles, l'art au travers de l'aquarelle sont aussi conviés dans ces pages. Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Sommaire :

Demain :

- Un feuillet communautaire p. 2 et 3

Aujourd'hui :

- Un centre d'accueil à St Bauzille de Putois p. 4, 5, 6
- Impressions de nordistes p. 13

Nature :

- Quatre saisons aux abeilles p. 8,9,10

-Nos voisins :

- Brissac p. 11, 12

Un métier, une passion :

- La Cordonnière de Ganges p. 13

Il fût un temps :

- 1892 : Où installer un nouveau cimetière ? p. 14,15

Culture :

- L'aquarelle en Avignon p. 20
- Le temps des livres p. 18,19

Comité de rédaction :

Catherine Chaussurier, Nicole Clément, Françoise Jutteau,

Ont participé à la rédaction :

Anne Bergamashi, Nicole Clément, Alain Clément, Pierre Gottigny, Yannick Gottigny, Françoise Jutteau,

Dominique Gioan, Julien Guerville, Annick Maraval, Catherine et Jacky Rozzo

Mise en page : Françoise Jutteau

Un feuillet communautaire

Dans le précédent numéro nous avons abordé le transfert des compétences municipales à la communauté de communes, et nous vous avons fait part de nos inquiétudes suite à la publication et l'application de la loi NOTRe. Nous abordons maintenant les nouveaux dispositifs offerts aux communautés de communes et aux Pays.

Depuis 2007, la communauté de communes des Cévennes gangeoises et suménoises dont nous faisons partie était partenaire d'une structure appelée le Pays Aigoual Cévennes Vidourle regroupant trois communautés de communes : le Pays viganais, Aigoual Cévennes terres solidaires.

Pendant 10 ans, le Pays a appliqué une volonté de travail en commun.

Malgré quelques difficultés liées surtout à des mésententes entre personnes, cette structure a mené des actions d'envergure notamment dans le domaine de l'emploi-formation, de la santé ou du tourisme, portant également le programme leader avec le Gal Cévennes, programme qui permet aux territoires d'obtenir des subventions émanant de la communauté européenne.

Dans le domaine du tourisme, il était envisagé le regroupement des trois offices du tourisme, Ganges, Le Vigan et Valleraugue.

Tous les acteurs du tourisme étaient fortement intéressés par ce regroupement qui allait offrir une offre globale au niveau du territoire et non pas une offre par sectorisation.

Dans le cadre de ce Pays nous avons la possibilité de créer une structure dite PETR.

Le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) est un établissement public constitué par accord entre plusieurs EPCI à fiscalité propre, dans un périmètre d'un seul tenant et sans enclave. Un EPCI à fiscalité propre ne peut appartenir à plus d'un PETR. Le PETR est soumis aux règles applicables aux syndicats mixtes « fermés » :

- *répartition des sièges (population),*
- *conférence des maires (consultée sur le projet de territoire au moins une fois par an),*
- *conseil de développement territorial (consultation sur les principales orientations du comité syndical),*
- *projet de territoire (définir les conditions du développement du périmètre du PETR),*

Une réunion a été organisée au Vigan le jeudi 20 octobre 2016 à laquelle étaient conviés les représentants de l'état, de la région et des conseils départementaux et les communes composant ces trois communautés de communes et devait in fine aboutir à la création d'un PETR, ce dernier devait remplacer la structure dite du Pays.

Mais deux jours auparavant un conseil communautaire a été convoqué par la communauté des Cévennes gangeoises et suménoises avec comme point à l'ordre du jour le PETR.

Au cours de ce conseil il a été décidé de ne pas intégrer ce dispositif dans le cadre du Pays Viganais et Causses Aigoual Cévennes, et ce sans aucune concertation, ni réflexion ou débat.

Trois semaines plus tard, le 15 novembre 2016, s'est déroulée à Ganges une réunion préparatoire au conseil communautaire qui devait se tenir le 21 novembre. Un seul point à l'ordre du jour : les contrats de ruralité.

Le contrat de ruralité « coordonne les moyens financiers et prévoit l'ensemble des actions et des projets à conduire en matière d'accessibilité aux services et aux soins, de développement de l'attractivité, de redynamisation des bourgs-centres, de mobilité, de transition écologique ou, encore, de cohésion sociale ».

Elaboré en concertation avec le référent ruralité installé dans chaque préfecture, le contrat est signé entre l'État et les présidents de pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) ou d'EPCI. Un ou plusieurs EPCI pourront être signataires.

Au-delà de leur première génération signée sur 2017-2020 pour être en phase avec les mandats électifs, les périodes de contractualisation régionale et européenne, ces contrats seront conclus pour une durée de six ans (2020-2026), avec une clause de révision à mi parcours.

Il s'agit dans ces contrats de fédérer les partenaires institutionnels, économiques, associatifs dans les territoires ruraux et donner plus de visibilité aux politiques publiques pour en décupler les effets et ce pour une durée de trois ans (2017-2020).

Après une présentation rapide de ce dispositif, la communauté de communes de Ganges ne pouvant prétendre seule à obtenir des subventions au travers du contrat de ruralité a annoncé vouloir s'allier à la communauté du Grand Pic St Loup pour ce faire.

Entendant parler de cette proposition pour la première fois, plusieurs maires ont essayé d'en savoir plus. Savoir comment, quand et par qui les négociations avaient été menées avec le grand Pic St Loup.

Depuis plus d'un an certains élus de la communauté demandaient qu'une étude comparative soit menée en vue de l'échéance de 2020 concernant les regroupements de communautés de communes. Pour nous deux choix possibles un rapprochement vers le Vigan ou vers le Pic St Loup en raison de la continuité de territoire qui doit être appliquée.

Arguant de l'urgence à rendre les dossiers de contrats de ruralité, le président a répondu par une fin de non-recevoir, ce qui a provoqué l'indignation de la majorité des maires.

Le conseil communautaire qui a suivi, le 21 novembre, s'est déroulé en présence d'un public nombreux et de la presse locale.

Renouvelée pour être mise au vote, l'annonce de ce rapprochement avec une communauté dont ils ne savent rien et dont aucun élu ne leur est connu, a suscité de nombreuses réactions.

Huit communes ont refusé de participer au vote : Moulès et Baucels, Montoulieu, Agonès, Brissac, St Julien de la Nef, St Martial, Sumène, St Roman de Codières.

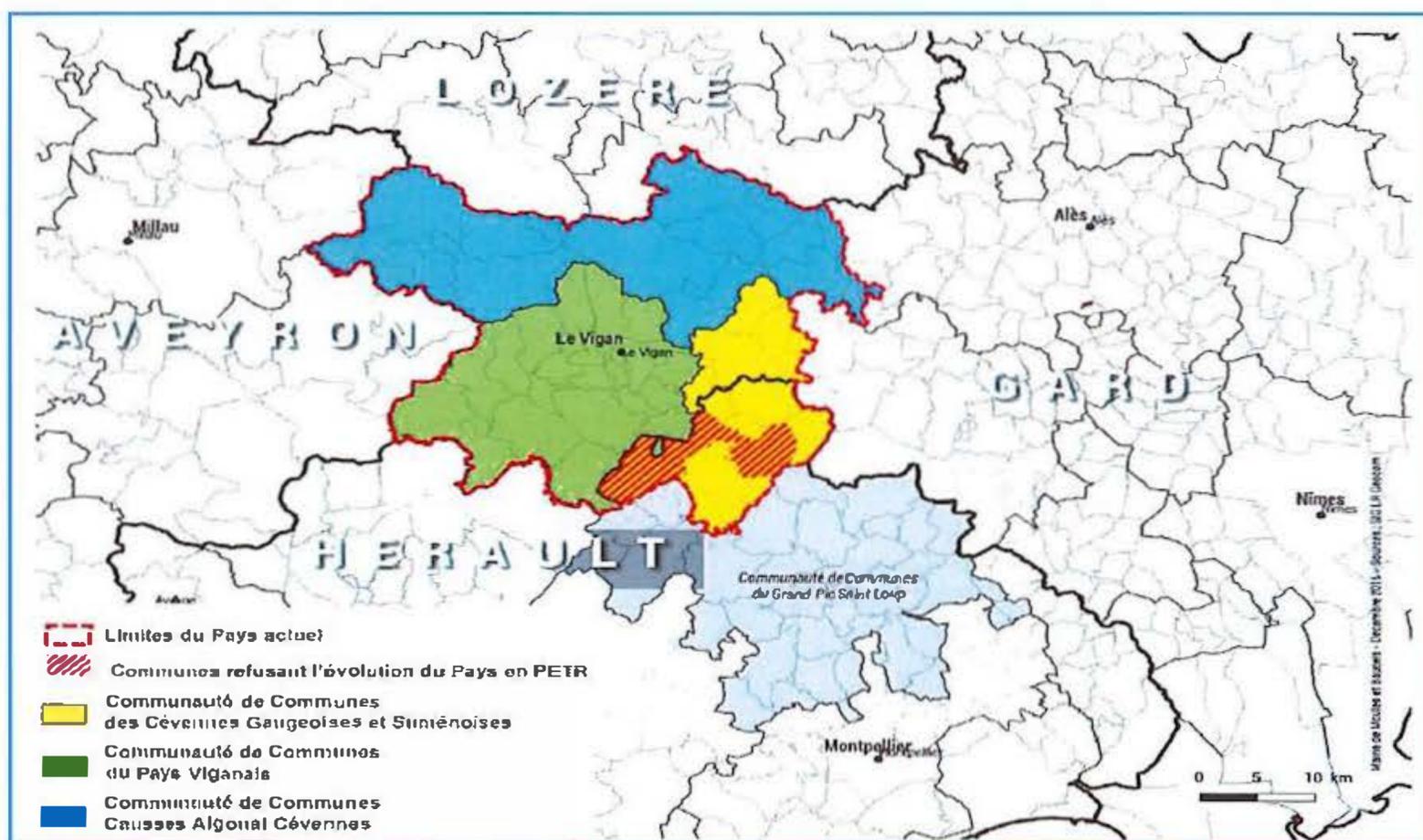
Les élus restants ont voté l'élaboration d'un contrat de ruralité avec le Pic St Loup.

S'en suit l'envoi de documents à remplir concernant les projets que chaque commune veut faire rentrer dans ce contrat de ruralité. Juste quelques jours pour décider de travaux qui engageront la commune sur trois ans.

A ce jour, la commission aménagement du territoire travaille à l'élaboration de ce contrat de ruralité qui sera signé avec les 36 communes faisant partie de la communauté du Pic St Loup, soit un territoire comptant 47 608 habitants, autant vous dire que pour notre commune nous n'aurons que des miettes qui tomberont de ce dispositif.

A suivre !

F Jutteau



Un Centre d'Accueil à Saint Bauzille de Putois

Préambule

Cela commence, comme souvent, par la lecture d'articles dans la presse ou l'écoute de journaux télévisés :

Article, « Le Point » 16 sept 2016 :

« La guerre civile au Soudan du Sud fait un million de réfugiés » : le Soudan du sud a rejoint le cercle de pays peu enviables comptant dans ses rangs la Syrie, l'Afghanistan ou la Somalie pays ayant également dépassé le million de réfugiés..... »

Je ne sais pas trop géographiquement où se trouve le Soudan du Sud, je pense :

- « Encore une guerre civile c'est affreux... mais c'est si loin ! », je replie mon journal et j'oublie.

Puis on nous parle de Calais, « La jungle de Calais » ça c'est en France !

- « Pauvre maire de Calais dis-je alors, Quelle situation inextricable elle a à gérer !... et les Anglais que font-ils ? », J'éteins la télévision et je reviens à mon train-train.

Enfin, le 18 Octobre 2016, un article du Midi Libre : « 87 migrants à St Bauzille de Putois, le maire dénonce le diktat du préfet ! »

Là c'est encore plus près... et ça m'interpelle : 87 quand même c'est beaucoup ! Il a raison de se défendre le maire !!!

L'article continue : « La population réagit, il y a des remous..... » ...

Et là je me dis: « Tout de même Et si j'allais voir de plus près ce dont il s'agit ? »

Nous y sommes allés :

Le CAO « Station des Cévennes » (Centre d'Accueil et d'Orientation) géré par SOS Solidarités a pour fonction de proposer aux réfugiés un accompagnement au quotidien et une prise en charge sociale et sanitaire adaptée à leur situation. L'arrivée des migrants a permis de prolonger l'activité du site (anciennement une base de loisirs) condamné à la fermeture au premier novembre sauvant ainsi 5 emplois à temps complet, un à temps partiel et créant 6 nouveaux emplois.

Nous verrons que son rôle est par ailleurs essentiel dans l'aide au parcours administratif complexe qui permet aux réfugiés d'obtenir le droit d'asile.

La première réunion publique avec le préfet, organisée par la mairie, en Octobre, sous le choc de l'annonce de l'arrivée de 87 migrants avait été tendue et anxieuse. Peu de temps après, un mouvement populaire en sens inverse s'est déclenché dans la population. Il faut dire qu'une transaction entre le maire et la préfecture avait permis de ramener le chiffre des personnes accueillies à 44 et comme, un quart d'entre elles ont décidé de tenter leur chance pour l'Angleterre ou ailleurs, au total 33 personnes ont été finalement présentes dans les locaux du centre d'accueil. Pour combien de temps ? Personne ne le sait vraiment, le mois de Juin paraît une date butoir.

Toujours est-il qu'une mobilisation impressionnante de bénévoles souhaitant apporter leur concours à ces réfugiés venant de Calais, s'est alors déclenchée : Ils sont, nous dit-on, plus de 160 à avoir proposé des vêtements, des jeux, des cours de français. Le CAO a alors, pour plus d'efficacité, bien qu'il n'ait pas fonction à les mettre en place, coordonné ces initiatives.

Plusieurs pôles d'activités ont été instaurés :

Un pôle Français-Langues étrangères : un des plus importants puisque l'acquisition du français est indispensable (30 à 40 instituteurs encadrent et forment des binômes de bénévoles qui prennent en charge 7 à 8 réfugiés par cours). Il n'est pas rare de voir ces groupes se retrouver à 10 ou 12! Ils savent tous qu'ils doivent maîtriser la langue s'ils veulent suivre une formation ou accéder à l'emploi immédiatement.

- ♦ Un pôle traduction : plus de 20 personnes
- ♦ Un pôle santé avec médecins et infirmiers, dentistes, ostéopathes, etc. ...
- ♦ Un pôle sport (foot, spéléo...)
- ♦ Un pôle activités culturelles (sorties, théâtre, concerts, jeux de société).

C'est Valentin (un bénévole) qui le premier nous donne accès au centre. Il y a ce soir là une soirée « jeux de société » qu'il organise. J'arrive en même temps que lui et me retrouve les bras pleins de jeux variés qu'il a apporté pour l'occasion. Je suis un peu anxieuse de la façon dont je vais me comporter face à ces jeunes hommes dont je ne connais pas la langue mais imagine l'histoire dramatique. La réalité est infiniment plus simple.

C'est une grande salle genre colonie de vacances, des locaux simples, propres, le repas vient de se terminer et le réfectoire est en train d'être nettoyé. Par petits groupes de 3 ou 4, autour de tables distribuées dans cette grande pièce, de jeunes noirs, dans des tenues nettes bavardent tranquillement. J'ai à peine le temps de déposer les jeux qu'ils viennent spontanément vers moi, me tendant la main et dans un français minimal se présentent à moi : moi Moubarak, moi Ali, moi Adam, etc. . Ils ont autour de 20 ans, des visages ouverts, des sourires éclatants et leurs mains dans ma main, je ressens un drôle de pincement au cœur, je croyais avoir à les accueillir et c'est eux qui m'accueillent, je les croyais si loin de nous, quasiment virtuels, ils sont là bien réels !

On ouvre les jeux, on échange comme on peut, par gestes, autour des règles. Une dame de 70 ans environ est là elle aussi, je lui demande pourquoi elle vient, elle me répond :

- J'aime jouer, eux aussi alors je viens jouer avec eux. Vous aussi vous êtes venus jouer ?

Au mur, des listes, des horaires nombreux, chaque jour en face d'un nom plutôt français, une liste de noms soudanais, c'est la programmation des cours de français.

Un jeune homme est là aussi très à l'aise avec eux, j'apprends qu'il fait partie des personnes embauchées pour la gestion du centre :

- J'étais saisonnier, j'allais repartir après les travaux d'automne, j'ai vu l'annonce à pôle emploi, j'ai été embauché, Je n'avais jamais travaillé dans le social, je suis ravi.

De fait 12 personnes ont été embauchées en CDI pour cette mission, un bel apport pour le village !

- Vous avez quasiment leur âge ?

- Un peu plus, j'ai 35 ans, mais avec eux ça se passe super bien, je suis là pour les aider à régler les problèmes concrets de leur vie dans le centre et ils sont très agréables, Jamais le moindre conflit et entre eux une grande solidarité : maintenant ils attendent de pouvoir faire les démarches pour obtenir leur carte de droit d'asile. Ils viennent quasiment tous du Soudan sud, ou du Darfour et il y a un érythréen.

- Connaissez vous leur histoire personnelle ? Non ! je ne pose pas de questions là dessus, c'est avec les éducateurs qu'ils parlent de cela.

C'est ensuite Xavier, responsable du centre qui malgré sa charge de travail accepte de nous recevoir et de nous décrire les différentes étapes qui vont conduire les réfugiés vers la demande de droit d'asile. De lui nous apprendrons que la plupart sont des ruraux, ils étaient bergers, nomades, chameliers....mais il y a aussi des étudiants. Ils sont souvent pauvres et ont vécu une épopée interminable depuis leur pays en passant souvent par la Lybie, l'Italie puis la France à la merci de passeurs sans scrupules, sur des bateaux de fortune. 6 jours de traversées pour certains, plus de vivres et plus d'eau au bout de 3 jours !..... mais l'un d'entre eux est arrivé en avion.

Lorsque les réfugiés arrivent au Centre, la première préoccupation des encadrants est de leur fournir un cadre de vie qui leur permette de se reposer, se nourrir correctement et surtout de se déstresser. Ils ont tous passé plusieurs mois dans la "Jungle" à Calais, dans des conditions de vie extrêmement dures : la faim, le manque de confort minimum, le froid (le climat du Darfour n'est pas exactement celui du Pas de Calais) et aussi la violence qu'elle soit interne ou provenant de l'environnement extérieur.

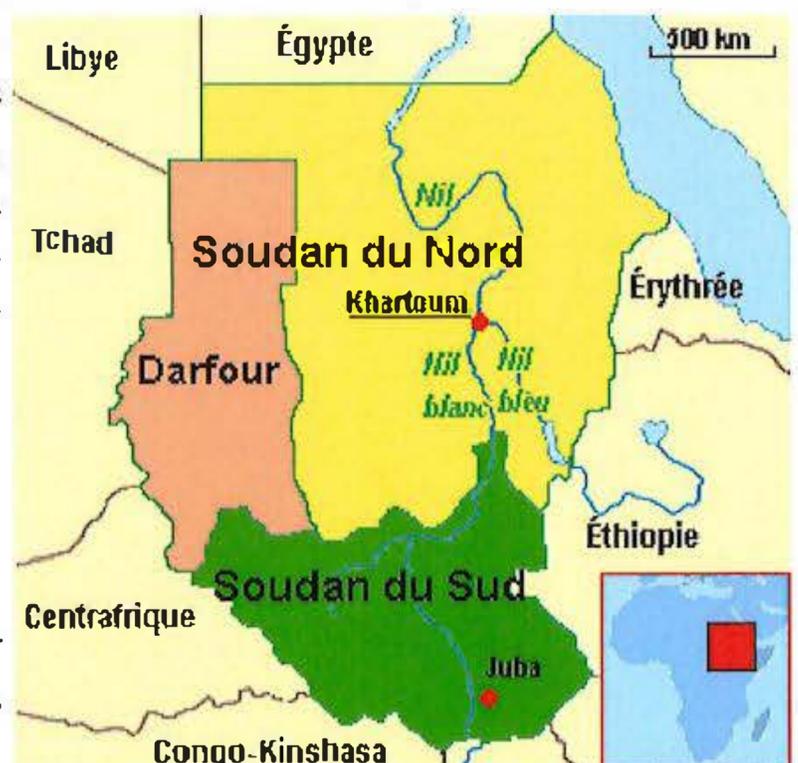
Au bout des trois premières semaines, plusieurs démarches administratives sont effectuées :

Identification à la Préfecture : Cette démarche est essentielle car elle permet de vérifier que le réfugié a bien été "référéncé" pour la première fois en France. S'il l'a déjà été dans un autre pays européen, il sera renvoyé dans ce pays qui devra, lui, s'en occuper.

Obtention du dossier de demande d'asile auprès de l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration).

Ils disposent alors de trois semaines pour le préparer et l'envoyer à l'OFRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides). C'est là que les "éducateurs" vont devoir les encadrer et les aider à monter ce document. Cela représente un travail considérable amplifié par le problème de la langue : pas un réfugié ne parle le Français, certains parlent l'arabe soudanais ou l'arabe classique, la majorité des dialectes locaux (zaghawa, massalit (dialecte non écrit), tigrinia. Parfois il faudra passer par l'intermédiaire d'un réfugié qui parle en même temps l'arabe littéraire et un des dialectes, qui traduira questions et réponses pour que, en finale, le traducteur fournisse la réponse en français à l'éducateur! Ça y est, le dossier est complet, il a été envoyé. Il n'y a plus qu'à attendre la carte de demandeur d'asile. Tout n'est pas si simple. Les premiers motifs de rejet de la demande sont :

- ◆ Un délit commis dans le pays d'origine,
- ◆ Un délit commis en France
- ◆ la suspicion de "radicalisation" : en fonction des lieux par où le réfugié est passé, ou les personnes qu'il a rencontrées



- Ils passent ensuite devant une commission qui va examiner leur dossier et vérifier le bien fondé de leur demande. Dans cette commission il y a des experts qui connaissent bien le terrain, (lieux, évènements et leurs dates, personnalités marquantes ...) ce qui va leur permettre de vérifier souvent par des questions pièges "Quel jour est le marché dans ton village ? les affirmations du candidat.

A l'issue de cette commission, le droit d'asile est accordé ou pas. S'il est accordé, la personne quitte le CAO et va être dirigée vers d'autres circuits de formation ou d'intégration.

Si non, ils peuvent tenter une nouvelle démarche de recours auprès de la CNDA (Cour nationale du droit d'asile). Ils ont alors l'assistance d'un avocat commis d'office et c'est en face d'un juge que le dossier est présenté. Celui ci peut être modifié (nouvelles pièces, réajustements de dates) jusqu'à 3 jours avant l'audience. A partir de ce moment, le jugement est applicable et des mesures d'extradition peuvent être prises.

Au travers de ces contacts, ce qui nous frappe, c'est l'investissement efficace et généreux des personnes impliquées. De tous il émane une simplicité tranquille dans l'action, une humanité sereine, probablement parce qu'ils ont le sentiment profond d'être à leur juste place et de faire ce qui doit être fait. Ils redonnent de ce fait leur dignité aux personnes accueillies mais de surcroit, ils nous redonnent à nous, extérieurs à ces actions, notre dignité de français, capables d'hospitalité et d'accueil ! Qu'ils en soient remerciés.

Pierre Gottigny Nicole Clément

Nos remerciements à Xavier Meillac Chef de service du CAO « Station Cévennes », Valentin Heine, organisateur bénévole, Clara von Künssberg agent d'accueil à Sumène de « l'Escale », espace pour tous, pour leur aide au cours de cette petite enquête.



Accueil des migrants par les autorités -source FR3-



- Quatre saisons aux abeilles -



Printemps

Les cerisiers, les pruneliers et autres fruitiers sont en fleurs. Devant les ruches, c'est l'effervescence. C'est l'époque des premiers apports massifs de pollen, de quoi nourrir plus d'abeilles, de quoi faire grossir la colonie. Progressivement et avec l'augmentation de la température extérieure, la reine va pouvoir étendre sa ponte sans crainte, et de semaine en semaine, la population va augmenter jusqu'à remplir la ruche et parfois même beaucoup plus. Pour moi, c'est le moment des premières visites. Contrôle du couvain, des maladies, des provisions et de la population. Et si la situation l'exige, on prendra un cadre rempli d'abeilles ou de miel à une colonie bien pourvue pour renforcer un essaim plus faible.



Parfois, à cette période, quelques surprises nous attendent à l'ouverture des ruches : là une souris qui semble avoir passée l'hiver bien au chaud dans un coin ; ici un sphinx à tête de mort embaumé dans la propolis ; à l'Astric trois ruches vides. En Mars, les nuits sont encore un peu froides et on voit peu de mâles (les faux bourdons), c'est encore un peu tôt pour diviser et créer de nouvelles colonies. Pourtant, il faudra compenser les pertes de l'hiver et anticiper celles à venir.

La pluie est fine et cette année nous n'avons pas beaucoup de mistral. Le parfum de la bruyère blanche se diffuse dans toute la vallée, avec pas mal de chance, la miellée sera belle. Et en quelques jours, du côté de la Clède de roque, les abeilles rentrent du nectar en quantité, malheureusement le vent finit par se lever et assèche tout espoir de voir les cadres se remplir d'avantage. Après quelques piqures, le miel de bruyère blanche avec son odeur caractéristique de caramel est à la miellerie prêt à être extrait.

Le mois de mai, déjà. Les trappes à pollen sont en place prêtes pour les récoltes sur les cistes et les genêts : un grain noir de coquelicot s'y mêlera ça et là. Cette fois, on y est. Les faux bourdons fanfaronnent, papillonnent d'une ruche à l'autre. C'est le signal, le moment de « faire des essaims » avant que la colonie ne se décide à essaimer d'elle-même. L'opération est simple : on prélève du miel, des abeilles et du couvain dans une ruche populeuse, on veille bien à laisser la reine sur place, on installe tout ce petit monde dans une nouvelle ruche et les abeilles, se sentant orphelines, vont gaver une jeune larve de gelée royale propulsant cette dernière au rang de future reine.

Eté

Les essaims du printemps sont maintenant de jeunes colonies pourvues d'une reine fécondée et les plus beaux peuvent même prétendre à participer au grand baroud à venir. Théoriquement tout le monde est en place, en ordre de bataille en vue de La miellée des Cévennes : le châtaignier. Le seul truc dont on soit à peu près sûr dans cette partie du monde. Fin juin les chatons jaunes pendent par grappe le long des branches et on sentira l'odeur amère de son nectar remplir l'air du soir. Toute les ruches doivent être prêtes, populeuses et saines augmentées d'une hausse qui sera en une quinzaine de jours pleine de miel -à moitié pleine serait déjà bien.

Il est de coutume chez les apiculteurs de passer devant les ruches à la tombée de la nuit. On y entend le vrombissement des ouvrières occupées à sécher le miel fraîchement récolté et lorsque l'on met sa main devant l'entrée on sent le courant d'air créé par le battement de leurs ailes. Au col de l'Astric, on respire déjà l'odeur du miel. Cette année encore, je récolte quelques beaux cadres en avance afin d'avoir des pots de châtaignier pour les premiers marchés. Le gros de la récolte se fera autour du quinze juillet, le temps de laisser le miel « murir » car lorsque les abeilles récoltent le nectar, celui-ci avoisine les 80% d'humidité, elles doivent donc le sécher afin de le stabiliser. A la fin de l'opération le miel ne contient plus que 14 à 20% d'humidité. Un fois ce taux atteint, les ouvrières ciliées posent un couvercle de cire sur l'alvéole pleine de miel.

Entre deux marchés et par une chaleur étouffante sous ma combinaison je récolte le châtaignier. Cadre par cadre. Doucement. Cette année, j'ai trouvé mes avettes particulièrement en forme. Sept kilos de miel en moyenne par colonie. A ce moment là de l'année, l'avenir semblait radieux mais il fallait déjà songer à l'hiver. Car passé le vingt et un juin, les jours raccourcissent et la ponte de la reine diminue. Souvent, par ici, les mois de juillet et août sont



terriblement secs annihilant toute perspective de nectar. Il faut donc être vigilant et veiller à ce que les colonies, amputées de quelques kilos de châtaignier ne manque de rien. Heureusement les premiers orages arrivent tôt et les fleurs des bruyères erica éclosent suivies plus tard par celles de la callune. A vu d'œil et au fil des semaines, la population décroît. Parfois dans des proportions telles qu'elles font douter l'apiculteur. De soixante milles abeilles au mois de juin on passe à vingt milles en octobre. Il faut trouver le bon équilibre, limiter le nombre de bouches à nourrir mais suffisamment d'abeilles pour se tenir au chaud.

Automne

Autour du pont de la Poujade, le vrombissement est incessant, le miel est en fleur, un miel verdâtre très amer et à la cristallisation grossière, pas terrible pour notre palais, mais une ressource inestimable qui permet de plomber les colonies en vue de l'hiver. Car malgré l'arrivée des ruches à cadres, l'opération est la même qu'avec les ruches tronc : souper chaque caisse afin de les classer et de déterminer qui aura besoin de provisions supplémentaires. Généralement un mélange de sucre, de miel et d'eau cuisiné façon fondant pâtissier, l'occasion au passage de napper un pain d'épices sorti du four.

L'automne, c'est surtout la période charnière, les abeilles doivent faire le plein de provisions et elles doivent être en parfaite santé afin de nourrir et d'élever une descendance saine et forte qui mènera la colonie à travers l'hiver. De l'automne dépendent les récoltes du printemps suivant.

Mais c'est aussi la période où les prédateurs guettent et profitent de la baisse de la population. A commencer par varroa destructor (c'est son vrai nom). Un acarien qui ressemble vaguement à un tourteau et qui, pour faire simple, suce le sang des abeilles. Il grandit parmi les larves se reproduit dans le couvain et par le biais de ses morsures leur transmet des maladies. Dès qu'arrive septembre, il est assez courant de voir aux abords des ruchers des abeilles sans ailes qui courent en tout sens, c'est le symptôme du virus des ailes déformés. Pour se débarrasser de ce parasite, j'utilise un mélange d'huiles essentielles de thym, de menthe et d'eucalyptus avec des résultats aléatoires.

Utilisé à cette période, il n'y a aucun risque de contaminer le miel. La prochaine récolte aura lieu six mois plus tard.



Mais cette année, c'est le frelon asiatique (*Vespa velutina*) qui a fait le plus de dégâts. La mise en place de pièges et la recherche de nids auront été vaines et ce sont des centaines de colonies qui ont été décimées à l'automne 2016 dans le piémont cévenol. A Saint Martial, c'est plus de soixante dix pourcent de mon cheptel qui a été détruit par *Vespa velutina*. Mes collègues des villages voisins font le même constat, impuissants. Car en plus de dévorer les abeilles, ils les stressent en volant

devant l'entrée des ruches augmentant la consommation de miel de la colonie et bien souvent, les butineuses préfèrent protéger la ruche plutôt que d'aller collecter le nectar de lierre ou d'arbousier, indispensable pour passer l'hiver. Il me faut alors passer récupérer les ruches mortes, nettoyer et fondre la cire pour en confectionner des bougies en vue des marchés de Noël ; maigre consolation.

Hiver

Blottis les unes contre les autres les abeilles se réchauffent en contractant leurs muscles alaires. Tellement serrées que la chaleur ne quitte pratiquement pas la grappe qu'elles forment. Par beau temps, plus de quatorze degrés on peut apercevoir une ouvrière sortir faire, ce qu'on appelle pudiquement, son vol de propreté. Comme dans notre village, tout est calme et tranquille dans les ruches l'hiver. La reine ne pond plus du tout, réduisant ainsi la consommation de miel à son strict minimum. Les abeilles d'hiver sont différentes de celle de l'été, plus grasses, mieux préparées à affronter le froid et surtout, elles vivent quatre à six mois quand celles de l'été ne vivent que trois à quatre semaines. Leurs missions ne sont pas les mêmes non plus, l'été, elles doivent ramasser, amasser le plus de provision possible ; l'hiver elles ont en charge de chauffer et de protéger la maison. On remarque souvent que les abeilles d'hiver sont plus agressives que celles de l'été trop occupées à butiner, et nous en faisons les frais chaque fois que nous ouvrons les ruches prématurément.

Passé Noël, les jours rallongent, la reine reprend doucement sa ponte. Les mimosas, les noisetiers, les saules apportent les premiers pollens qui nourriront les premières larves. Larves qui donneront quarante jours plus tard les butineuses qui iront sur les cerisiers, les prunelliers et les autres fruitiers en fleurs.

Julien Guerville



Nos voisins : Brissac

Si vous aviez envie d'un pique-nique dans un magnifique parc, au bord de l'eau... où iriez-vous ? Vous ne savez pas ? Alors nous allons vous donner une idée... Chut cela reste entre nous : allez faire ou refaire un petit tour à Brissac !

Oui Brissac, ce joli village situé dans la vallée de l'Avèze, un petit affluent de l'Hérault, appelé aussi « le village aux 100 sources » ; alors vous comprendrez que des points d'eau il y en a à Brissac... et le parc de Brissac est le lieu idéal pour une jolie promenade, un pique-nique, un après-midi en famille, des photos de mariage....

Brissac, abrite 650 habitants sur une superficie de 44 kilomètres carrés, cette petite ville fait partie comme nous, de la Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises ; c'est en terme de population une des plus jeunes du coin et ce n'est qu'à 25 km de St Martial !

Jean-Claude Rodriguez son maire, est un républicain convaincu aimant défendre l'autonomie et le bien être de ses concitoyens. Facteur de la Poste, un temps, il connaît Saint Martial pour y avoir fait des remplacements. Il est maire de la commune de Brissac depuis mars 2008. Il y a apporté son esprit d'entreprise, sa générosité, sa volonté de procurer à ses concitoyens un environnement où nature et activités humaines coexistent harmonieusement. (Commune pionnière : zéro pesticides, économies d'énergie, gestion de l'eau).

En 2014, il a affronté Orange pour éviter le démantèlement des cabines téléphoniques. Il s'inquiète de la mise en place de la Loi Notre qui diminue les compétences des maires et éloignent de plus en plus les citoyens de leurs administrateurs. En juillet 2015 il organise un « repas républicain des sans culottes » sous l'Arbre de la liberté et trace un parallèle éloquent entre cette époque et la nôtre.

La Municipalité de Brissac a, à son actif , plusieurs réalisations :

L'Aire de jeux :

Cette aire de jeux a été installée dans le grand parc de Brissac avec l'aide de David Steinfeld, sculpteur sur bois installé à Monoblet. Elle a fait l'objet de nombreuses consultations : les enfants, les parents, l'association « Goupil Connection », « le sentier de l'eau de Brissac ».

L'aire compte une libellule de 10m de long pour les 6-12 ans avec toboggan,..., une grenouille-cabane

pour les 3-6 ans avec jeux sonores et parcours de motricité pour les plus jeunes. La mascotte de l'aire de jeu a été réalisée à partir des dessins d'enfants de l'école de Brissac: c'est un animal imaginaire, à chevaucher, sorti des eaux de la source !



Ecologie et développement durable

La commune n'emploie plus de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics depuis 2008, à ce titre elle a obtenu récemment le label « Terre saine ». (62 communes en 2016 sur toute la France).

Après bilan énergétique, tous les lampadaires de Brissac-le-Haut ont été remplacés par des lampadaires n'illuminant que le sol et pas le ciel, (diagnostics et aides de Hérault énergie + coopérative de Saint Martin de Londres). Résultat : diminution de la consommation pouvant aller jusqu'à 30%.

Le chauffage des bâtiments municipaux a été totalement revu en remplaçant progressivement les chaudières à fioul et à gaz par des chaudières à granulés de bois : chauffage mairie 2000 euros d'économie, salle de rencontre plus logements communaux 6000 euros,

Assainissement :

1^{er} mandat : réparation de tous les réseaux. Maintenant le quartier Ternisson, la RD 108, tout le hameau de Coupiac sont raccordés.

Eaux usées : Brissac le Haut, Brissac le Bas et le Suc : - Abonnement annuel : 45 € - Prix par m³ : 0,46 €

Eau potable : La commune a de l'eau, et le tarif proposé est très bas comparé aux communes voisines. Il va être augmenté pour inciter aux économies et aussi pour se mettre aux normes sur les prix par rapport à l'agence de l'eau. Le prix du m³ d'eau doit être environ à 40 % par rapport à l'abonnement.

Grâce à ses grandes ressources la commune fournit l'eau à Agonès en cas de besoin et à Saint André de Buèges de façon régulière !

Eau potable : - Abonnement annuel : 110 € - Prix du m³ / 0,67 €

PLU :

Le Plan Local d'Urbanisme a commencé en 2009, il a été arrêté par délibération en septembre 2016. Entre temps les directives du Grenelle 2 de l'environnement obligatoires ainsi que la Loi Alur ont nécessité sa réactualisation. Il a pour objet de promouvoir la pérennité du commerce, de l'artisanat et de l'école, en portant la population communale à 990 habitants permanents à échéance 2030, soit plus de 310 habitants, ce qui entraîne la création d'un lotissement communal. En même temps (Loi Alur) il s'agit de limiter la consommation de l'espace d'environ 0,8 ha en moyenne, soit une consommation totale de 16,7 ha sur la période de 2010-2030 (environ moins 50 % de l'espace consommé).

Un village, dynamique donc, ouvert aux réalités modernes et protégeant la beauté de ses lieux. Aussi, n'hésitez pas, allez vous y promener. Exemple de parcours : Suivez le cheminement de l'Avèze et les différents galets numérotés qui vous mèneront des sources, se trouvant dans le parc, au lagunage (petite boucle de 30 min dans le village du bas ou variante de 2h à 3h). Découvrez également au fil de vos ballades le très beau château du 11ème siècle. Bonne promenade !

Yannick Gottigny, Nicole Clément

Impressions de "Nordistes"

Pour nous, originaires des Ardennes, terre de labeur et de schiste, la découverte des Cévennes lors de randonnées comme le tour de des Cévennes sur le GR67, fut une révélation. Une évidence alors de le connaître davantage en y dénichant un pied à terre.

Le village de Saint Martial, perché typiquement cévenol nous conquiert de suite. On y trouva rapidement notre bonheur : la maison de Félicie dans le cœur du village, sa beauté, sa tranquillité, et surtout son authenticité nous plurent immédiatement.

Mais le plus marquant pour nous ce fut l'accueil chaleureux et authentique des Saint-Martialis qu'ils soient anciens ou "nouveaux résidents". Dès notre installation, chacun nous parla et engagea la conversation : une vraie adoption ! L'impression, d'une certaine façon, de faire déjà partie du village. Ça nous change vraiment de l'ambiance "Ile de France" où nous habitons maintenant et, où en 20 ans nous avons discuté une seule fois avec certaines personnes de notre rue tout en habitant dans une voie sans issue !

Dès notre premier été, grâce à l'association « Chevalets dans la ville », et à l'occasion de leur fête annuelle, nous avons pu rencontrer nombre de Saint-Martialis et cévenols et apprécier leur manière de vivre et leur solidarité. Une surprise d'ailleurs : le nombre d'associations pour le village ; ce dynamisme nous plut aussi.

Pour nous Saint Martial c'est :

- ◆ Les oignons doux, les légumes frais, le miel et la proximité des producteurs,
- ◆ Les « randos » (ou marches) dans les Cévennes. On ne s'en lasse pas et il nous reste beaucoup à découvrir !
- ◆ Un ciel étoilé incomparable avec celui de Seine et Marne
- ◆ Le calme, le silence du soir à la nuit tombée (nous sommes toujours étonnés d'entendre du bruit)
- ◆ La douceur du climat (bien agréable)

En un mot nous sommes tombés sous le charme du village et de ses habitants !

Catherine et Jacky Rozo



Mon métier, ma passion : La Cordonnière de Ganges



- *Bonjour, je souhaite donner mes chaussures à ressemeler au cordonnier? dis-je en passant le seuil de la porte.*

Derrière un établi des plus rudimentaires, une jeune fille prend mes yeux en otage, d'un regard franc et direct.

- *Je suis la cordonnière, répond t-elle d'un large et chaleureux sourire.*

- *Oh mais où est donc le monsieur ?*

- *Il a pris sa retraite, j'ai repris l'activité de la cordonnerie avec mon copain, mais c'est moi qui tiens la boutique !*

Elle a 25 ans à tout casser et vous la faites raconter :

- *En fait, j'ai été rattrapée par mon destin. J'ai quitté l'école à 16 ans, on m'a proposé de passer mon CAP en cordonnerie, mais à l'époque, cela ne m'intéressait pas, je voulais être paysagiste : travailler dehors, défricher, rendre beau, propre ce qui est dévasté et abandonné, être libre !*

Et puis, en fin de compte, la cordonnerie, ça me correspond bien. J'aime tellement travailler avec mes mains, fabriquer, transformer, réparer, restaurer, toucher les différentes matières, le cuir entre autre. En ce moment, je travaille sur une paire de bottes en cuir, elles sont trop larges au niveau du mollet de la personne. Un jour, j'ai eu des Weston entre les mains, j'ai recousu la bordure de la semelle à la main. Je me suis régalée ! C'est un métier tellement diversifié et différent chaque jour, toujours en mouvement. Je ne me lasse jamais. Il me correspond !

Je suis bien dans ma cordonnerie, je me sens comme chez moi avec mon logement au dessus, mon compagnon et mes chiens.

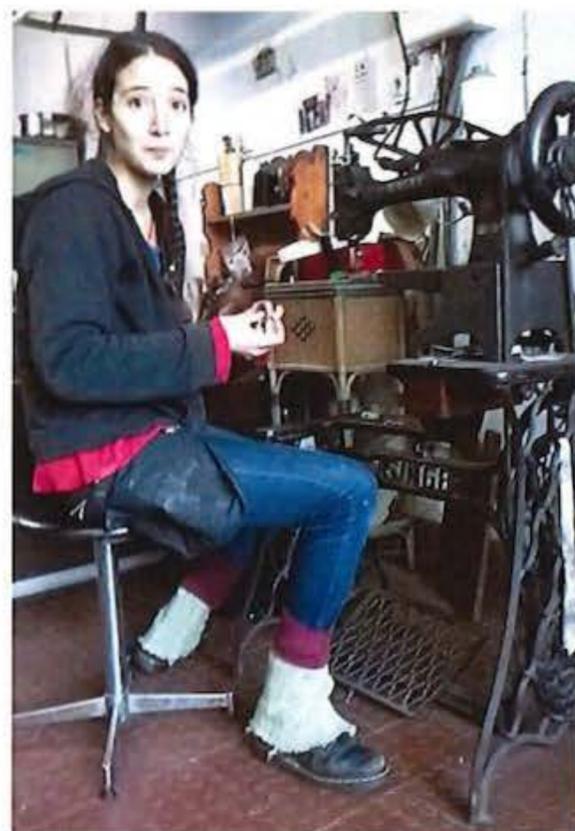
J'ai appris les bases il y a deux ans avec un monsieur âgé, un vrai cordonnier qui coud à la main. Depuis, mon apprentissage se fait en continu tous les jours. Je fais des erreurs, je n'estime pas bien mon temps de travail réel, alors je suis parfois en retard de livraison.



Mon métier, ma passion : La Cordonnière de Ganges

Je vais faire un panneau pour prévenir le client d'apporter ses chaussures d'hiver en été! L'anticipation quoi! Un client, c'est toujours pressé, et moi j'aime le travail bien fait ! Ma clientèle vient chez moi pour ça.

Je bénéficie d'un sacré bouche à oreille. Je répare les accros des sacs, la sellerie, les ceintures, les gants, les fermetures éclairs à changer; les cordonniers des villes ne savent pas ou ne peuvent pas réparer. J'ai donc une clientèle qui se déplace de St Hippolyte du fort, de Sauvè, même de Montpellier. Je suis fière de mon succès. J'aime beaucoup les sourires des gens qui repartent de chez moi. C'est un métier de contact très valorisant. Je suis une vraie artisan « auto entrepreneur » !



En faisant vivre la cordonnerie, je me sens utile au quotidien!

La cordonnerie en général survit, entre la mode « baskets » et les magasins qui vendent des chaussures pas chères, souvent dépourvues de matière noble. Du coup, ce métier n'est absolument pas valorisé par la chambre des métiers, pas besoin de diplôme pour s'installer, pas de formation organisée. Le plus difficile pour moi, c'est de tenir ma comptabilité, et d'établir une estimation financière rapidement quand le client est devant moi! L'avenir est incertain. Le bail de l'atelier ne sera peut-être pas renouvelé l'année prochaine.

Mon projet aujourd'hui, c'est de passer mon permis de conduire, je voudrais aller chercher mon matériel moi-même, choisir mes matières et matériaux, mes couleurs, mes teintures. Alors, je mets des sous de côté tous les jours!

Et mon rêve, c'est de vivre autonome, dans une petite maison avec un jardin et des panneaux solaires sur le toit et..... m'évader....

Un homme tenant une paire de chaussures de randonnée à la main nous interrompt :

- *Je voudrais voir le cordonnier,*
- *C'est moi, la cordonnière!*

Anne Bergamaschi



A la sortie de pont de la route de Nîmes en allant vers Ganges, à droite, l'atelier se trouve dans une petite allée en bord de rivière, rue du camp neuf.

1892 - Où installer un nouveau cimetière ? -

Afin de libérer de la place dans notre poétique cimetière, nous avons récemment mis en place à la mairie, un recensement des tombes funéraires en état d'abandon. Il nous a semblé intéressant de remonter dans le temps afin de découvrir ce qui a présidé à sa création.

Extraits du registre des délibérations

Séance du 8 Août 1892

Projet d'agrandissement du cimetière

Monsieur Louis Mourgue, maire expose que les diverses municipalités qui se sont succédées à Saint Martial ont depuis longtemps reconnu l'insuffisance de superficie du cimetière communal actuel que des projets relatifs à la translation ont été examinés mais que tous ont été successivement abandonnés que cependant en présence de l'insuffisance du cimetière, reconnue par tous les habitants de la commune, il y a lieu d'examiner s'il ne serait pas profitable de trancher enfin la question en agrandissant le cimetière actuel par l'acquisition du « Parterre », contigu du dit cimetière, lequel terrain appartenant au sieur Salançon Adrien semble présenter les conditions voulues pour résoudre enfin la question....

Le Conseil déclare entrer dans les vues de son Président....

Le 11 Août 1892

Monsieur le maire déclare que des sondages ont été faits et des tranchées ouvertes dans le terrain en question,

- que la superficie de ce terrain est de 700 m²,

- que l'on avait auparavant songé à transférer le cimetière dans un terrain appartenant à Monsieur Marius Ducros situé dans le vallon dit « de l'Hoste » au dessous du hameau d'Isserviel mais que ce projet a dû être abandonné par la raison que le terrain dans lequel le cimetière projeté aurait été établi, se trouve situé tout à côté du ruisseau qui fournit à la population de Saint Martial l'eau qui lui est nécessaire pour les besoins du ménage et le lavage du linge

- que le terrain dit « le Parterre » contigu du terrain actuel qui a une surface de 400 m² environ, offre les conditions voulues pour l'ensevelissement des morts,

- que ces deux superficies réunies, formeront un lieu de sépulture très convenable, bien moins onéreux que tous les autres projets qui ont été examinés.

Le 6 Novembre 1892

Monsieur le président expose au Conseil que dimanche dernier, une protestation portant quatre signatures s'est produite à l'enquête sur le projet d'agrandissement du cimetière communal. Le premier Bousquet Auguste dit qu'il s'oppose à l'agrandissement du cimetière parce que ce dernier est situé à l'intérieur du village, les trois autres M. Salendres Calixte et deux Ventilhac aussi, mais de plus parce que ce nouveau cimetière sera à proximité de leurs maisons d'habitation, ce qui pourrait, disent-ils, amorcer des infiltrations malsaines dans leurs maisons et dans leurs caves.

Où l'exposé de son Président, le Conseil à l'unanimité des présents, est d'avis : de passer outre ces protestations parce qu'il est impossible de trouver à une distance même relativement considérable du village un emplacement convenable pour la construction d'un cimetière,

- que les dites protestations ne lui paraissent pas dictées par l'intérêt de la commune mais par un esprit d'opposition systématique à un projet qui émane d'un Conseil Municipal républicain,

Non seulement ces raisons ne sont pas sérieuses mais elles paraissent ridicules à quiconque connaît la position des lieux, ces maisons sont séparées de l'emplacement projeté par toute la largeur de la rue qui est de six mètres environ.....

Et le Conseil à l'unanimité est d'avis que ne soit nullement tenu compte de cette protestation.

Le 10 Décembre 1892

Monsieur le Président expose

- qu'il est hors de doute que le cimetière actuel est complètement insuffisant à cause de sa faible surface qui n'est que de 400 m² pour une population de 800 habitants

- Que en temps ordinaire les cadavres sont déterrés tous les six ans pour faire place à d'autres

- Que en temps d'épidémie le sus dit cimetière serait complètement insuffisant.

En conséquence il a étudié les terrains environnants d'une façon excessivement sérieuse.

- De ces études, il résulte que le terrain appelé « La Cave » appartenant à la dame Vidal Louise épouse Fesquet, attenant au chemin du Vigan où des sondages sérieux ont été pratiqués, réunirait les conditions nécessaires à l'établissement d'un cimetière communal.

Après s'être transporté sur les lieux, considérant que le sus dit terrain remplit les conditions voulues pour l'établissement d'un cimetière, que sa surface est largement suffisante puisqu'elle est de 1456 m²vote le principe de l'acquisition du terrain sus indiqué pour l'établissement du nouveau cimetière.

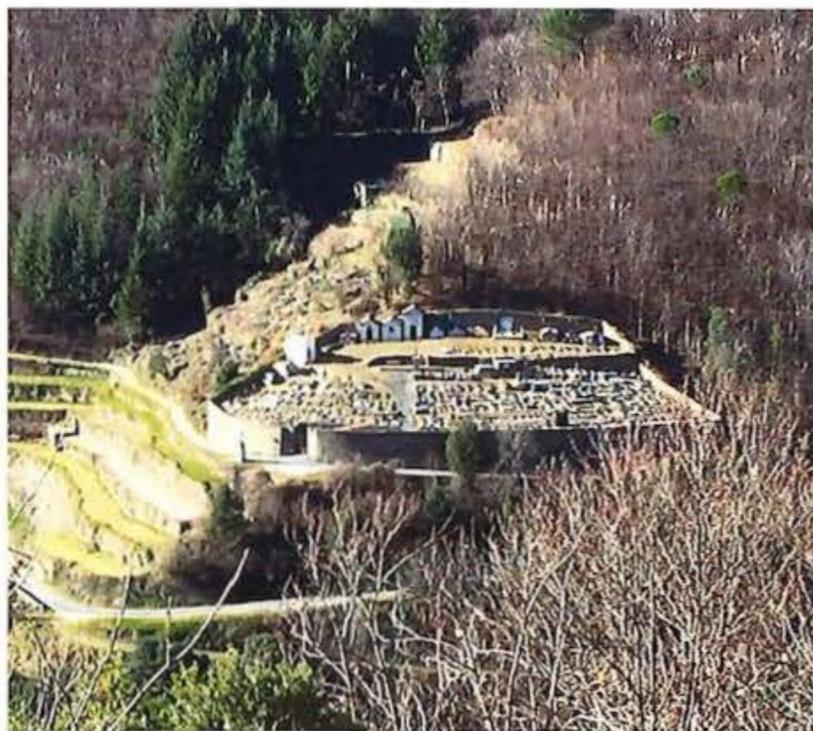
Le 25 janvier 1893

Sont rajoutées une bande de terre appartenant au sieur Salançon Casimir, limitrophe du terrain Fesquet et une autre bande appartenant au sieur Ducros Isidore époux Muret limitrophe du terrain Salançon,

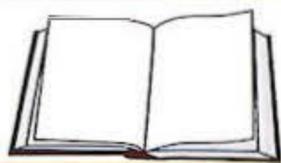
Il résulte de tout ce qui a été fait que la dépense pour la réalisation de ce projet est de 8875 F dont 1375 F pour les terrains, 7.500 F pour les divers travaux, non compris les frais d'actes. Pour faire face à cette dépense le Conseil vote un emprunt au Crédit Foncier de France.

Le 8 Août 1895

Le Conseil municipal définit avec précision le mode d'acquisition des concessions de terrains dans le nouveau cimetière communal.



Textes choisis par Nicole Clément



Le temps des livres : Fiches de lecture

Vous qui passez sans me voir...

Dans la bibliothèque de Saint-Martial, deux milles livres attendent patiemment qu'un visiteur découvre l'un d'entre eux, le sorte de son étagère, le lise et le remette en place en le citant. Ils languissent de redonner un peu de la vie que l'auteur a mis dans leurs pages. Ils nous attendent patiemment.

Ce mercredi 7 décembre, il fait beau, la bibliothèque se réchauffe un peu au soleil qui va bientôt se pencher derrière la montagne. Les radiateurs prennent efficacement le relais ! En parcourant les rangées de livres, j'en reconnais quelques uns, d'autres ont une bonne réputation. Comme on choisit un plat dans un restaurant, je me décide pour *l'Énigme du retour* de Dany Laferrière (de l'Académie Française), haïtien vivant au Canada, Prix Médicis pour ce livre il y a quelques années.

Pourquoi ce livre ? Je ne sais pas trop, peut être parce que le malheur des haïtiens passe toujours derrière le malheur d'autres peuples.

L'auteur dit quelque part qu'il ne veut pas livrer ses pensées, juste les faire ressentir à travers de brefs poèmes, des sortes de haïkus japonais :

*« Une feuille près de moi
Tombe
sans bruit.
Quelle élégance. »*

Ou encore :

*« Il n'y a que dans une banque,
une église ou une bibliothèque qu'on trouve
cette qualité de silence. Les hommes ne se
taisent que devant l'Argent, Dieu et le Sa-
voir. »*

Le narrateur revient au pays, Haïti, après la mort de son père.

*« Je m'en fous où il est mort. On
ne meurt pas quelque part, on meurt. »*

Plus loin :

*« Partir sans laisser de trace
Ni personne pour se souvenir de vous
Seul un dieu mérite un pareil destin »*

Des textes courts organisés en une cinquantaine de scènes. C'est magnifique. Quelle langue !

*« On me vit aussi sourire
dans mon sommeil
comme l'enfant que je fus
du temps heureux de ma grand-mère
Un temps enfin revenu
c'est la fin du voyage »*

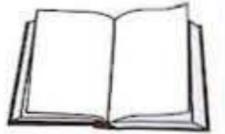
Sur ces mots finit le livre, « *L'Énigme du retour*, » de Dany Laferrière retrouve son étagère

Voici l'heure de fermer fenêtres, radiateurs, lumières et portes. La bibliothèque de Saint-Martial va s'endormir jusqu'à samedi.



La bibliothèque est ouverte les mercredis
et samedis de 14h30 à 16h30

J'ai aimé « Le petit pays » de Gaël Faye



J'ai lu « Le petit pays », un livre de Gaël Faye, jeune auteur-compositeur de rap français et auteur de ce premier roman qui en trois mois, dans un ascenseur émotionnel, a emporté de nombreux prix : Prix du roman FNAC, puis Goncourt des lycéens, et maintenant Prix du roman des étudiants « France Culture- Télérama ».

« Enfant je détestais lire et écrire. Ma chance, après mon arrivée en France fut de tomber amoureux de la langue. C'est l'écriture qui m'a sauvé ».

« Petit pays » avant d'être un livre était une chanson (à écouter sur You tube , très beau !) évoquant le Burundi de son enfance : Gaël Faye est né en 1982 à Bujumbura d'un père français et d'une mère rwandaise.

« Petit pays » est un roman pas une autobiographie.

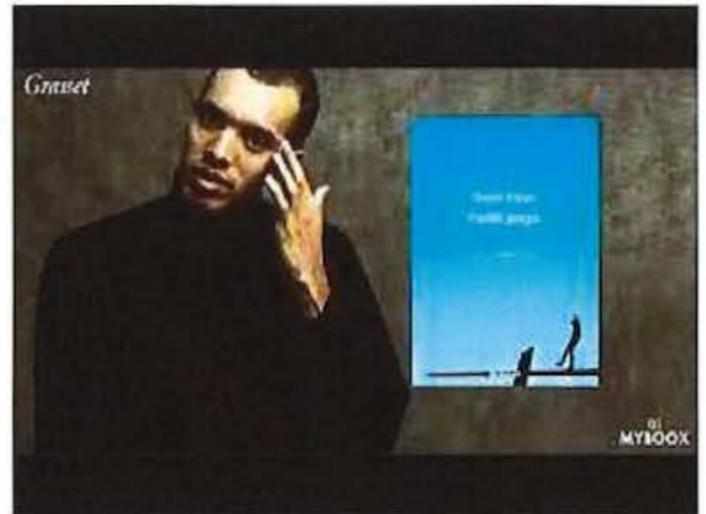
« Cela m'aurait semblé tellement impudique » mais il est intensément nourri de souvenirs d'enfance. *« C'était au temps d'avant, c'était le bonheur, la vie sans se l'expliquer »*, ainsi le paradis perdu de l'enfance est l'un des motifs centraux de ce livre où il côtoie celui de l'exil.

Gaël Faye a 12 ans lorsque en 1994, au lendemain du génocide du Rwanda*, alors que le Burundi sombre dans le chaos et la guerre survient le départ forcé pour la France : *« Quand on quitte un endroit, on prend le temps de dire au revoir aux gens, aux choses, au lieux qu'on a aimés. Je n'ai pas quitté le pays, je l'ai fui ... »*

L'auteur adopte au début de l'ouvrage un style empreint de candeur, de fraîcheur, nourri de saveurs, d'odeurs, de couleurs avant de verser dans un style plus cru, plus dur, un style qui permet au lecteur de vivre le choc ressenti par Gabriel, le personnage principal. Les premières pages nous ont fait sourire, les dernières font couler quelques petites larmes....

A lire et à aimer. Pour en savoir plus, je vous invite à venir le découvrir à la bibliothèque.

Annick Maraval



**Le 6 Avril 1994 le Président du Rwanda, Juvénal Habyarimana est assassiné ; l'avion qui transportait aussi le président du Burundi est abattu. Aucune enquête internationale n'a permis d'identifier les auteurs de cet attentat qui fut l'élément déclencheur de ce génocide alimenté par la radio des « mille collines » qui appelait aux massacres : « Abattez les grands arbres ».*

Les massacres atteindront des sommets dans l'horreur, en trois mois selon les autorités rwandaises un million de personnes sont tuées et les témoignages montrent à quel point le travail génocidaire était organisé. Le Rwanda a du faire depuis un effort considérable pour reconstruire le pays et surtout l'appareil judiciaire. Un difficile travail accompli depuis 2012 grâce aux gacaca.

(tribunaux communautaires villageois).



L'aquarelle à l'honneur en Avignon

La Société Française de l'Aquarelle (SFA) à laquelle j'appartiens, est une association loi 1901, réunissant actuellement quatre-vingt membres sélectionnés et répartis sur tout le territoire national.

Cette association a pour buts de promouvoir l'aquarelle comme un Art à part entière, de faciliter les échanges entre aquarellistes de tous pays et d'assurer le rayonnement de l'aquarelle. www.sfaquarelle.fr

Chaque année nous organisons deux à trois expositions nationales et prenons part à des expositions internationales (en 2017 : Mexico et Salamanque).

Mais cette année nous avons mis en place exceptionnellement un événement artistique européen d'envergure qui a eu lieu du 17 novembre au 11 décembre 2016 en Avignon., dans un haut lieu de patrimoine qu'est le Cloître Saint Louis., qui comportait :

- **Une vaste exposition** Nous avons invité chaque pays européen au travers de leur société nationale d'aquarelle à nous envoyer par la poste sa sélection de 6 aquarelles format 50x70 cm . Nous les avons encadrées ainsi que celles de nos membres puis accrochées sur trois étages. Cela faisait 250 aquarelles. En plus nous avons rendu hommage au célèbre peintre avignonnais Louis Montagné avec la présentation de quelques unes de ses aquarelles sur Avignon prêtées par sa famille.
- **L'édition d'un livre d'art** de l'exposition qui reprend toutes les œuvres exposées.
- **Un symposium de 4 jours** pendant lequel nous avons reçu 210 aquarellistes européens venus pour l'occasion.

Nous avons peint ensemble dans Avignon leur faisant découvrir le patrimoine de la ville ainsi que dans les carrières d'ocre de Roussillon où nous les avons emmenés pour une belle journée de partage.

Une œuvre commune a été réalisée autour du tableau de la "Vierge à l'enfant" de Botticelli, fleuron du musée du Petit Palais.

Un dîner de gala de 250 couverts a clôturé cette belle manifestation.

Nos objectifs étaient de rassembler les aquarellistes d'Europe pour les faire connaître d'un plus vaste public, pour valoriser et faire reconnaître l'aquarelle comme un art majeur, un moyen d'expression considéré au même titre que les différents courants artistiques existants et favoriser ainsi le talent de nombreux artistes se consacrant uniquement à cette technique.

Cette exposition a duré 3 semaines, elle a attiré 5000 visiteurs et a eu de nombreux articles dans la presse locale et nationale!

Au plaisir de vous croiser les pinceaux à la main au détour d'un chemin autour de Saint Martial.

